



APPEL A PROJETS 2024

Balisages de moindre impact



APPEL A PROJETS 2024

DOSSIER DE CANDIDATURE

Ce dossier de candidature est lié au règlement de l'appel à projets 2024 lancé par le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate / Parc naturel marin di u Capicorsu è di l'Agriate. Ce règlement définit précisément les axes privilégiés, la nature des dépenses éligibles, et les conditions d'organisation du concours financier.

Les porteurs de projets devront faire acte de candidature **au plus tard le XX octobre 2024, minuit**, en renvoyant les éléments suivants :

- Un « **courrier d'engagement** » signé par le représentant légal de l'organisme
- Le cas échéant, une **délibération de la collectivité** porteuse du projet.
- Un RIB/ Le KBIS ou équivalent le cas échéant/Le numéro de SIRET
- **La fiche financière**
- Une **attestation indiquant la récupération** ou non de la TVA ou FC TVA
- **La fiche Candidat**

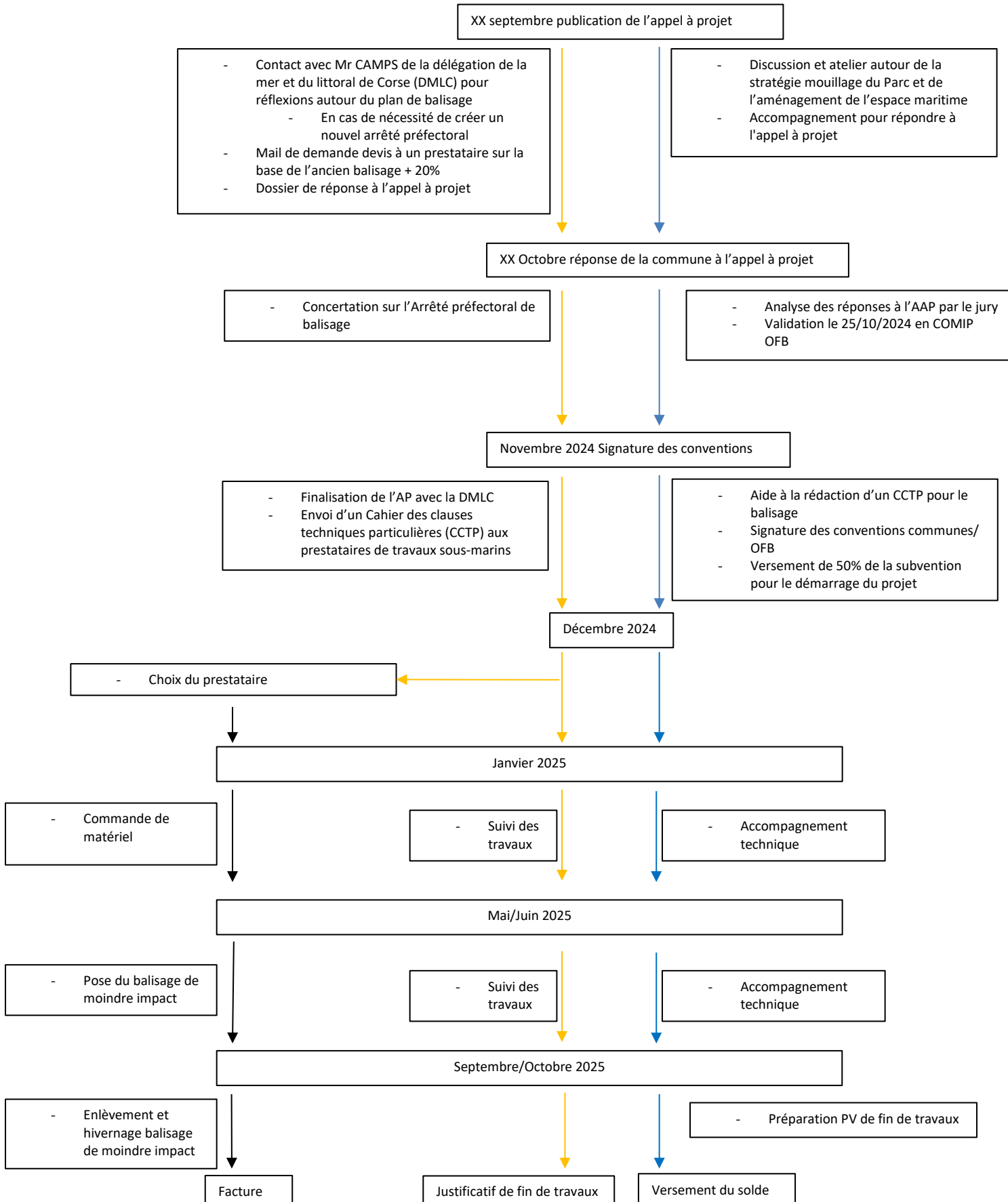
Le porteur de projet devra renseigner ce dossier de candidature et l'adresser :

- soit par courrier, à l'adresse suivante :

Madame la Directrice déléguée Madeleine CANCEMI
Parc naturel marin du Cap Corse et de L'Agriate /Parc naturel marin di u Capicorsu è di l'Agriate
Base Nautique des Minelli,
Route du Cap
20200 Ville di Pietrabugno

- Soit par courrier électronique à : kevin.da-cunha@ofb.gouv.fr
 - Avec pour objet **[AAP2024BALISAGE] et le nom du candidat**

Schéma du déroulement de l'appel à projet (les flèches jaunes représentent ce que doit faire la commune, en bleu le Parc et en noir le prestataire)



LE PORTEUR DE PROJET

PARTIE A

IDENTITÉ DU PORTEUR DE PROJET

Nom de l'entité porteuse de projet :

Adresse du siège social

.....
.....

Adresse de correspondance, *si différente* :

.....
.....

Objet social :

Téléphone :

Courriel :

Adresse site internet :

Statut juridique de l'entité porteuse du projet :

Organisme de droit privé

Organisme de droit public

Représentant légal :

Civilité (NOM/prénom) :

Fonction au sein de l'organisme bénéficiaire :

Téléphone : Courriel :

Responsable opérationnel à contacter (si différent du représentant légal)

Civilité, nom /prénom :

Fonction au sein de l'organisme bénéficiaire :

Téléphone :

Courriel :

(Calendrier prévisionnel du Projet).....

Joindre toutes pièces techniques pouvant être utiles à la compréhension du projet et à sa faisabilité (schéma des mouillages envisagés, photo des dispositifs,).

ENGAGEMENTS DES LAUREATS

PARTIE C

Les lauréats s'engagent à :

- respecter les engagements que le candidat aura exposés pour répondre aux critères d'éligibilité du projet (c'est-à-dire les actions envisagées, les suivis complémentaires, etc.) ;
- transmettre le cas échéant, certaines précisions quant à leur projet et éventuellement des pièces complémentaires pour la finalisation de leur dossier de candidature ;
- Reconnaître l'OFB / le Parc comme financeur du projet en faisant figurer les logos du Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate et de l'OFB dans les supports de communication liés au projet, **après s'être assuré de l'accord des services du Parc** ;
- Présenter de manière synthétique les résultats du projet afin que ceux-ci puissent être accessibles au plus large public.

Fait à :

Le :

Nom et signature du représentant légal